



SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2020
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A BIOZAT,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 29 octobre 2020

**Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire**

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook